

SAINTE SOLANGE,

VIERGE ET MARTYRE,
PATRONNE DU BERRY.

par
MGR JEAN VILLEPELET
Évêque de Nantes

Suivi de
SAINTE SOLANGE,
vierge et patronne du Berry (vers 860-868)
extrait de la collection *Un Saint pour chaque jour du mois.*

et des
Litanies de Sainte Solange
et d'une
Neuvaine à Sainte Solange

Éditions Saint-Remi

– 2016 –



Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33410 CADILLAC
www.saint-remi.fr

L' UNE DES VIERGES QUI SUIVENT L'AGNEAU

La vie et la mort de sainte Solange se résument en quelques lignes. Voici comment, à la fin du XVII^e siècle, le célèbre historien du Berry, Gaspard Thaumas de la Thaumassière, en un style savoureux auquel nous ne voulons rien changer, contait cette touchante histoire :

« Sainte Solange vivait au temps de Frotaire, archevêque de Bourges (876-890), au village de Villemont, paroisse de Saint-Martin-du-Crot, à présent appelé de Sainte-Solange, distant de trois lieues de la ville de Bourges.

« Comme elle était douée d'une singulière beauté, le bruit s'en répandit dans toute la Province et vint jusqu'aux oreilles du fils du prince du pays, qui était Bernard, comte de Poitiers et de Bourges.

« Sur le récit de la beauté de Solange, il fut porté de curiosité de la voir, feignit d'aller à la chasse du côté de sa paroisse et, l'ayant rencontrée en un champ où elle gardait ses agneaux, il en fut en même temps frappé jusqu'au fond de l'âme.

« Il descendit de cheval, tâcha de lui persuader son amour et le dessein qu'il avait conçu en la faisant son épouse, de la rendre Dame et Comtesse du pays.

« Cette chaste et sage bergère lui dit que dès son enfance elle avait fait choix de Jésus-Christ pour époux et lui avait consacré sa virginité, qu'elle voulait lui conserver entière.

« Il fait instance et, poussé d'un amour sensuel, lui veut faire violence ; elle tache de l'éviter par sa fuite. Il la poursuit à course de cheval. Il la prend, la met devant lui, et ayant en vain employé les prières, les menaces et la force pour la persuader de condescendre à son malheureux dessein, elle se jeta à terre, ce qui transporta ce jeune Seigneur que son refus avait rendu furieux à un tel point, qu'ayant tiré son épée, il lui en abattit la tête, laquelle quoique séparée de son corps, prononça par trois fois le nom de son chaste et divin époux Jésus.

« Et prenant sa tête entre ses mains, elle la porta jusqu'à l'église de Saint-Martin où elle choisit elle-même sa sépulture ».¹

*

Où donc Thaumassas de la Thaumassière et les autres biographes de sainte Solange ont-ils puisé leurs renseignements et quelle est la valeur de leurs documents ?

Deux sources seulement s'offrent aux historiens, peu abondantes d'ailleurs et déjà assez postérieures aux faits qu'elles racontent.

La première est un manuscrit jadis conservé dans le couvent des Augustins de Bourges, et consacré à la chronique des archevêques de cette ville. C'est à l'occasion de l'épiscopat de l'archevêque Frotier que le manuscrit raconte la mort de sainte Solange. De ce précieux manuscrit qui fut détruit au XVI^e siècle s'est inspiré le R. P. Honoré Niquet, recteur du collège des Jésuites de Bourges, qui, en 1653 et 1655, publia deux éditions en français d'une vie de sainte Solange ; cette vie fut traduite en latin en 1659 par le R. P. Raguenaud, du même collège ; et ce dernier texte fut utilisé par le R. P. Labbe, jésuite berrichon, hagiographe célèbre du XVII^e siècle, dont les Bollandistes eux-mêmes se sont inspirés.

La seconde source est l'office liturgique de la jeune martyre qui se récitait jadis à Sainte-Solange et dont les leçons avaient été composées d'après « l'antique tradition des habitants, *ex antiqua incolarum traditione* ».

En confrontant ces deux témoignages et en les complétant, au besoin en les critiquant l'un par l'autre, on arrive à donner sur la vie et la mort de sainte Solange quelques notions historiques qui paraissent incontestables.

*

¹ THAUMASSAS DE LA THAUMASSIÈRE, *Histoire de Berry*, 1689, Livre IV, ch. LX : Frotier.

D'abord l'époque approximative du martyre. Il n'y a pas lieu de mettre en doute la fin du IX^e siècle, l'épiscopat de Frotaire ayant duré de 876 à 890, sous les règnes de Charles le Chauve et de Louis le Bègue. Peut-on assigner au 10 mai 878 le jour exact du martyre de sainte Solange ? Ce n'est qu'une tradition vénérable, qui mérite cependant tout notre respect, étant donné l'antiquité de la célébration de sa fête à cette date anniversaire.

*

Sur le nom de la petite bergère tous les historiens également sont d'accord : Soulange, Soulonge, ou Solange, selon la forme plus moderne et si gracieuse. De là à donner à ce nom une étymologie aussi poétique que fantaisiste, il n'y avait qu'un pas et on sait combien l'époque de la Renaissance surtout excella dans ces artifices littéraires : Solange (*Solis Angelus*) devenait l'ange du soleil : thème facile pour les prédicateurs qui ne se doutaient pas qu'à trop insister sur cette étymologie ils donnaient des armes aux partisans de l'origine mythique du culte des saints ou des fêtes religieuses¹.

La prononciation vulgaire de *Soulange* est sans doute plus près de la réalité : elle évoque le nom d'une localité voisine *Soulangis* qui serait le dérivé du nom propre latin *Solumnius* ou *Solonius*, le propriétaire d'une villa romaine de la région.²

Quoi qu'il en soit, le nom est gracieux. N'inspira-t-il pas à Miguel Zamacois un joli vers des *Bouffons* ?

... *Solange, un nom si doux à dire,*

Qu'il faut le prononcer pour apprendre à sourire !

*

¹ LAISNEL DE LA SALLE, dans ses *Souvenirs du vieux temps : Le Berry, Croyances et légendes*, (Paris, 1900), p. 114, 115, soutient que sainte Solange pourrait bien n'être qu'un personnage fictif, la personnification de la petite-fille du soleil. — Cf. à ce sujet, article et réfutation de R. TOSCAN, dans la *Dépêche du Berry* 13 et 14 juin 1927, et le *Petit Berrichon*, 26 juin 1927.

² BUHOT DE KERSERS, *Statistique Monumentale du Cher*, 1er vol., p. 58 et 66.

Sur le meurtrier de sainte Solange, l'histoire est réduite à des hypothèses. D'après la *Chronique de Saint-Denis*, on sait que le roi Charles, en 872, établit Boson comme chambellan de son fils Louis et « l'envoya en Aquitaine avec les deux Bernard et lui commit le gouvernement du royaume ». Ces deux Bernard possédèrent tour à tour le comté de Bourges, le premier l'ayant conquis sur Boson lui-même vers 878, le second l'ayant reçu, par donation de son frère, peu de temps après que celui-ci s'en fut emparé. Le premier eut trois enfants, dont l'aîné devait être Arnulfe, comte de Poitiers ; le second, qui portait le titre de marquis de Nevers, se maria deux fois et eut un assez grand nombre d'enfants. Est-ce parmi les fils de l'aîné ou du plus jeune qu'il faut chercher le meurtrier de sainte Solange ? Encore une fois, l'histoire ne peut répondre avec certitude.¹

*

Quant au pays qui vit naître et mourir sainte Solange, aucune contestation n'est possible. Peu de temps après le martyre de l'enfant, une petite paroisse du Berry revendiqua l'honneur d'avoir été rougie de son sang virginal. Auparavant, elle était, comme tant d'autres localités de France, sous la dénomination et la protection du grand évêque de Gaule, saint Martin. Elle s'appelait Saint-Martin-du-Crot, ce dernier mot (*crypta*) faisant allusion à quelque creux ou *mardelle* qui caractérisait ce pays. Le fait que sans retard, après la mort de la petite bergère, cette paroisse substitua au nom de Martin celui de Solange est la preuve indéniable de la rapidité avec laquelle la mémoire de la jeune martyre fut vénérée par ses compatriotes. C'est ainsi qu'en 1159 le pape Alexandre III accorda à une collégiale de Bourges, Saint-Pierre-le-Puellier, confirmation solennelle de ses biens. Or parmi un certain nombre d'églises et chapelles relevant de cette collégiale, on trouve mentionnée l'église même de Sainte-Solange. Celle-ci sera encore désignée, dans un acte de 1198, sous le nom de *Sancta Solengia*, et, dans un autre acte de 1219, sous celui de

¹ CLEMENT, *Vie de sainte Solange*, p. 11-12. — *Étoile de sainte Solange*, n° 7.

*Sancta Sollangia*¹. Aux XII^e et XIII^e siècle la sainte bergère est donc l'unique patronne de la paroisse où elle subit le martyre.

*

Mais sur les parents de sainte Solange, les circonstances de sa naissance, sa jeunesse, son caractère, nous ne savons rien avec certitude. La tradition place son berceau au hameau de Villemont, à deux kilomètres environ du bourg de Sainte-Solange, sur les bords de l'Ouatier, petit ruisseau au nom aussi gracieux que celui de la bergère. Ses parents devaient être de simples cultivateurs ; la légende, qui veut auréoler tout ce qui touche aux saints, les appelle modestes et pieux : *ex humilibus et piis parentibus*. C'est bien vraisemblable ; mais ces deux épithètes se rencontrent dans tant de documents analogues qu'elles décèlent trop l'éloge officiel et artificiel pour ne pas nous mettre en garde contre d'autres détails plus merveilleux, telle l'étoile qui resplendissait au-dessus de l'enfant quand elle marchait. N'y aurait-il pas là une exquise allusion à « l'ange du soleil » ?

Pour la rendre plus vénérable encore, la tradition a rangé Solange parmi les saints « céphalophores² », ainsi que le chantait si joliment une prose liturgique du XVIII^e siècle :

*Truncato licet capite
Ter Jesum inclamat voce
Caput manu portans pie*

Dès que la tête respectable
Trois fois prononce Jésus
Sa main dévote et vénérable
La présente au Dieu des vertus¹.

¹ Sur la collégiale de Saint-Pierre-le-Puellier, cf. *infra*, ch. v, p. 11, DE BRIMONT (Baron Thierry), *L'église de Sainte-Solange et sa paroisse*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, XI^e vol., Année 1884. — *Étoile de sainte Solange*, n^o 8.

² R. P. Hippolyte DELEHAYE, *Les légendes hagiographiques*.

En réalité une telle accumulation de prodiges autour du martyr de sainte Solange ajoute-t-elle beaucoup de grandeur à ce dramatique épisode d'une humble bergère qui préféra la mort à la perte de sa virginité et qui, en versant son sang si simplement et si généreusement, mérita d'entrer pour toujours dans le cortège des vierges qui suivent l'Agneau partout où il va ?



¹ Prose citée par ALET, *Vie de sainte Solange*, Bourges, 1859, p. 84-85, sur l'air *O Filii*.

SUR LES PAS DE LA BERGÈRE

Pour bien pénétrer l'âme des saints, rien ne remplace un pèlerinage aux lieux où ils ont vécu. Et quand par bonheur le décor de leur existence n'a pas été modifié par les outrages des ans, ni profané par une publicité ou un mercantilisme tapageurs, il semble que même les plus anciens d'entre eux restent toujours présents au pèlerin d'aujourd'hui, au point que celui-ci ne serait pas étonné de les voir surgir au détour de quelque chemin qui leur fut familier.

Ce privilège est celui de sainte Solange. Ils sont encore verdoyants les prés qu'elle a parcourus et où elle menait paître ses moutons ; de toutes parts éclosent les fleurs semblables à celles qu'elle cueillait jadis ; le ruisseau auquel elle se désaltérait murmure toujours, le long des aubiers et des saules, la même chanson. Rien n'a changé dans ces horizons du village berrichon. Sur les pas de la bergère, avançons-nous à travers les sentiers endormis dans la paix. A douze kilomètres au nord-est de Bourges, la commune qui porte le nom de Sainte-Solange et qui compte à peine huit cents habitants, nous attend.

*

Voici d'abord l'église paroissiale.

Assurément ce n'est pas celle que Solange a connue. L'église de son baptême, de sa première communion, de ses prières ferventes, et qui était, comme nous l'avons dit, sous le patronage de l'apôtre des Gaules saint Martin, a disparu pour faire place, au XII^e siècle, au monument qui se dresse maintenant au centre du bourg et qui mérite la première visite du pèlerin.

Cet édifice fut construit à l'époque où tout le Berry, comme la plus grande partie de la France, se couvrit de « la robe blanche des églises ». Par sa simplicité, elle ressemble à tant d'autres de ses sœurs berrichonnes ; mais dans ses proportions un archéologue distingué a voulu voir une preuve du culte déjà ancien rendu à sainte Solange : « *Les dimensions inusitées de son autel*

pour une église de campagne, la vaste amplitude de sa nef, la beauté de sa tour occidentale, puis l'agrandissement insolite du chœur, démontrent assez clairement l'extension considérable du culte de la Sainte dès le XII^e siècle. Les églises de village, sans monastères ni chapitres, sont loin alors de ces proportions qui s'expliquent ici par la nécessité d'abriter dans une vaste enceinte la foule des pèlerins accourant aux jours d'ostension¹ ». Cette église ne se compose que d'une nef et d'un chœur, tous deux rectangulaires, voûtés de lambris. Au fond du chœur un chevet droit, au lieu d'une abside semi-circulaire qui termine si heureusement la plupart des petites églises romanes de la région. La date de 1600 inscrite sur l'un des contreforts extérieurs indique que des restaurations modifièrent l'aspect primitif.

Le clocher constitue la partie la plus intéressante de l'église, bien que son sommet ait subi lui aussi des modifications importantes. Sa base, massive, servant de porche avec trois ouvertures, offre des chapiteaux rehaussés d'entrelacs. Fenêtres en plein cintre au premier étage, baies brisées et jumelées entre des colonnettes au second étage, orment élégamment la tour qui, avant le terrible incendie du 28 avril 1785, si funeste au bourg de Sainte-Solange, se terminait par une flèche de pierre, entourée de quatre petits clochetons. Ceux-ci, bien que très restaurés, sont restés en place. Ils encadrent une flèche d'ardoise, un peu grêle par rapport à l'ensemble².

Pénétrons dans l'intérieur de l'église. Après avoir adoré le Saint-Sacrement, nos regards seront attirés, du côté de l'évangile, par la modeste chapelle consacrée à sainte Solange. Nous y remarquerons le tableau peint en 1843 par Mlle Henriette Mulard (et sur lequel nous donnerons plus de détails dans notre dernier chapitre) de même qu'une petite statue de la sainte en bois polychromé, exécutée au XVII^e siècle. Du côté de l'épître, comment ne pas admirer le très bel autel de pierre des XII-XIII^e

¹ *Mémoires des Antiquaires du Centre*, XI^e vol., 1384. *L'église de Sainte-Solange et sa paroisse*, p. 209 et sq. par M. le Baron Thierry de Brimont.

² DESHOULIÈRES, *Les églises de France, Département du Cher*, Paris 1932, p. 235-239. — DE BRIMONT, *ibid.* — *Étoile de sainte Solange*, n^o 9. — Ce clocher a été classé parmi les monuments historiques par arrêté du 22 octobre 1913.



SAINTE SOLANGE,
vierge et patronne du Berry (vers 860-868)
extrait de la collection *Un Saint pour chaque jour du mois.*

Fête le 10 mai.

L'HISTOIRE de sainte Solange est l'histoire de la civilisation chrétienne aux prises avec les mœurs encore semi-barbares des Gallo-Francis ; c'est la continuation de la lutte sublime du christianisme et de la barbarie, de la mansuétude évangélique avec la sauvagerie des temps. Tout le moyen âge est là avec son double aspect brutal et croyant, barbare et chrétien.

L'enfance.

A trois lieues environ de Bourges, dans une riante vallée arrosée par l'Ouatier, petite rivière aux ondes pures et rapides, s'élève le modeste village de Villemont, où naquit Solange entre 860 et 864. Le nom de ses parents est inconnu. On sait seulement qu'ils étaient vigneron, et, selon toute apparence, *serfs* du comte de Bourges. Pauvres des biens de la terre, mais riches des biens du ciel, ils remerciaient Dieu de leur indigence et s'estimaient plus heureux que tous les seigneurs de la contrée. Dans le pays, on les citait comme des modèles de probité et d'honneur.

Ils rivalisèrent de zèle pour développer les germes de la vertu dans l'âme de leur enfant. Elle écoutait leurs paroles avec amour, car, selon la forte expression de Bossuet, « elle ne respirait que du côté du ciel ».

Dans ces temps de foi, où le souffle glacial de l'athéisme n'avait pas encore, plus ou moins, banni les coutumes chrétiennes, on ne parlait pas seulement de Dieu dans les familles, on s'entretenait aussi des Saints qui sont ses amis, et, le soir, quand, revenus de leur dur labeur, le père et les enfants se reposaient en un frugal repas, leur pauvreté ou leur mortification volontaire était soutenue par quelque récit emprunté à ce qu'on appelle la Légende dorée.

TABLE DES MATIÈRES

L'UNE DES VIERGES QUI SUIVENT L'AGNEAU	3
SUR LES PAS DE LA BERGÈRE.....	9
PROTECTRICE DE LA CITE.....	17
LA PLUIE DE GRACES	37
LES HOMMAGES DE L'ÉGLISE.....	46
LE RAYONNEMENT DU CULTE	57
SAINTE SOLANGE DANS L'ART	66
SAINTE SOLANGE, vierge et patronne du Berry (vers 860-868) extrait de la collection <i>Un Saint pour chaque jour du mois</i>	73
LITANIES DE SAINTE SOLANGE – Fête le 10 mai.....	81
NEUVAINES À SAINTE SOLANGE	83